

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 53 (1927)
Heft: 3

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

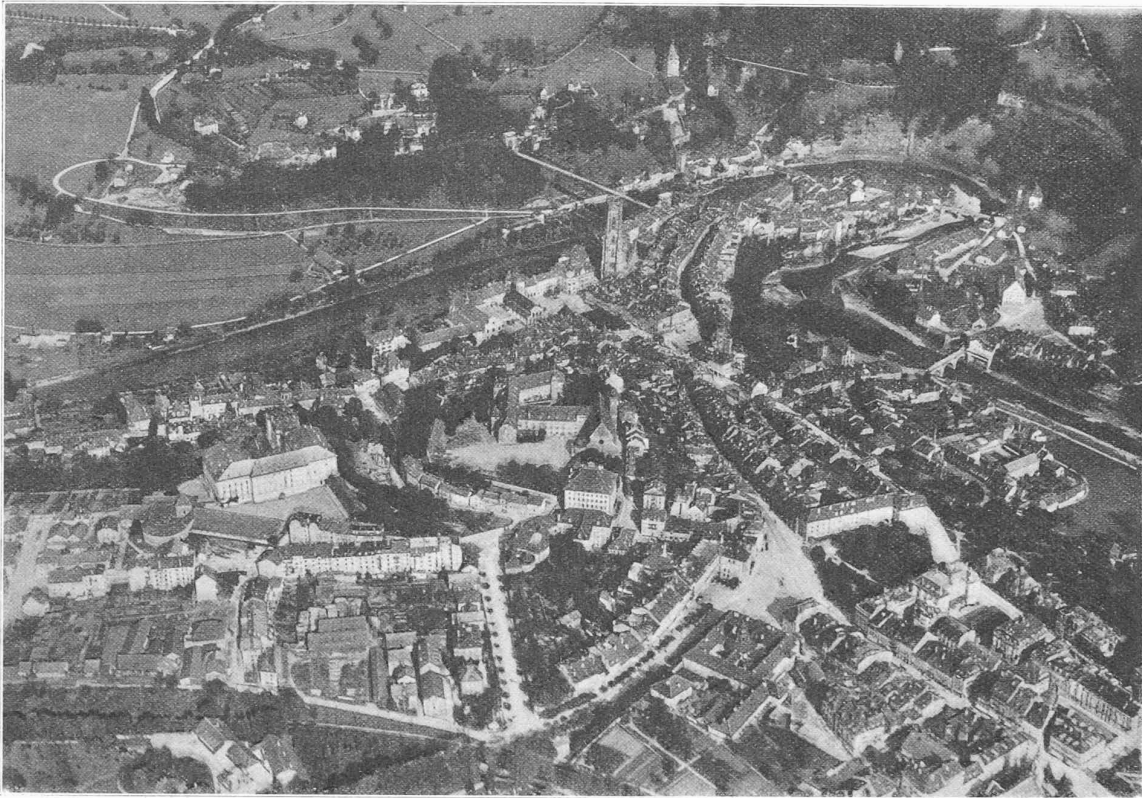
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONCOURS D'IDÉES POUR LE PLAN D'EXTENSION DE FRIBOURG



Vue de Fribourg, prise d'un avion.

Au centre : la place Saint-Pierre. — A gauche : le quartier d'Alt, au premier plan, et la prairie des Neigles, au fond.

Photo « Ad Astra Aéro ».

Concours d'idées pour l'établissement du plan général d'extension et d'aménagement de la ville de Fribourg.

(Suite).¹

N° 7. « En l'an 2000 ». — L'auteur propose un bouleversement de Fribourg difficilement réalisable et hors de proportion avec les conditions de la ville, sans réaliser des progrès correspondants. L'extension du quartier urbain de Pérolles est prévue, mais la délimitation entre l'habitation et l'industrie reste mal définie. Un agrandissement urbain assez considérable est prévu à Beauregard ainsi qu'au Quartier d'Alt. L'utilisation des terrains de l'Orphelinat est trop compacte, et présente des difficultés topographiques.

Il y a des suggestions favorables dans les routes et les communications entre les quartiers ; le mouvement de ces voies est en général tourmenté.

La liaison entre le Quartier d'Alt et Miséricorde n'est pas améliorée. Le Schœnberg reçoit un développement considérable, sans progrès des voies d'accès.

Les espaces libres sont largement réservés et mis à la disposition d'établissements d'utilité publique dont la réalisation est problématique. Par contre, il faut regretter la disparition de l'ancien cimetière qui constitue un jardin public tout préparé. Les Remparts sont respectés, mais la construction d'une tour nouvelle est un anachronisme et un non-sens.

La création de nombreux passages à travers la voie ferrée est un avantage.

(A suivre.)

¹ Voir *Bulletin technique* du 15 janvier 1927, page 17.

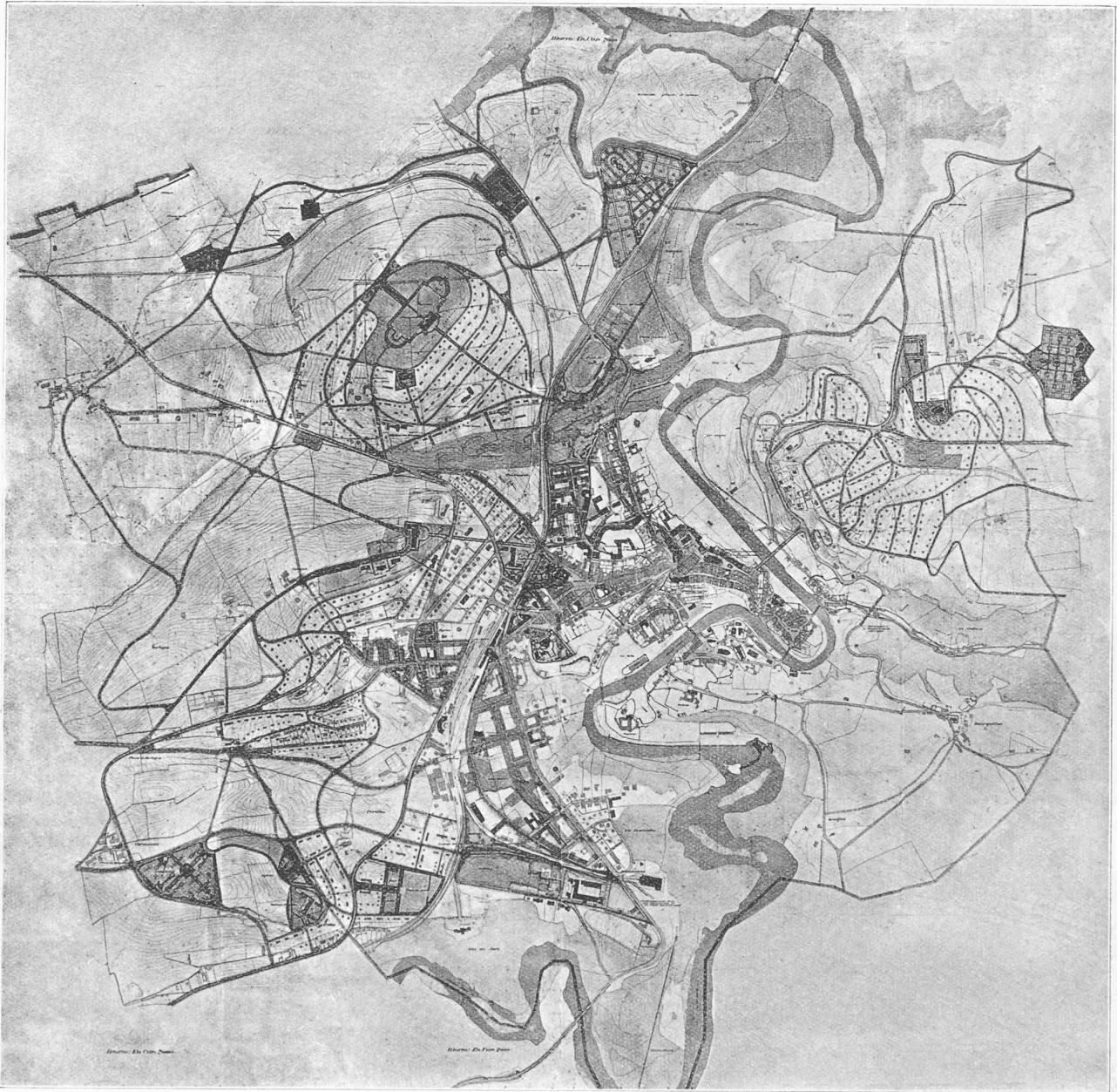
Une visite de la Presse chez MM. Sulzer Frères.

Suivant l'exemple de la Société Brown, Boveri et C^{ie}, la Société *Sulzer Frères* a invité un certain nombre de représentants de la Presse suisse à visiter, le 28 décembre dernier, ses vastes établissements de Winterthur.

Dans le discours de bienvenue qu'il a adressé à ses hôtes, M. le *Dr Hans Sulzer*, comme on le sait, une des personnalités les plus en vue du monde de l'industrie et de la finance, a émis certaines considérations d'ordre général dont le résumé intéressera certainement nos lecteurs :

« Messieurs, a dit M. H. Sulzer, nous vous présentons aujourd'hui un grand établissement de l'industrie suisse des machines, une de ces « communautés de travail », résultats de l'évolution, au prix de plusieurs dizaines d'années de labeur opiniâtre, d'entreprises très modestes nées aux débuts de l'industrialisation de notre pays. Il y a beaucoup de gens qui, lorsqu'on leur parle d'une industrie ne se la représentent guère que sous la forme de quelques personnalités dirigeantes jouant avec de gros capitaux et son caractère de « communauté de travail », avec sa diversité de services et d'activités, échappe trop souvent au grand public. Cette diversité d'activités, toutes fonctions les unes des autres, n'est peut-être nulle part mieux marquée que dans une grande fabrique de machines. Aussi la prospérité d'une telle entreprise, bien loin de ne faire la fortune que de quelques personnages privilégiés, conditionne non seulement la prospérité de tous les membres de la communauté et de leurs familles, mais encore celles de nombreuses autres communautés.

CONCOURS D'IDÉES POUR LE PLAN D'EXTENSION DE FRIBOURG



III^e prix : projet «L'An 2000», de MM. C. Fasel, géomètre à Guin, Sager, ingénieur et Diener, architecte.

L'industrie suisse d'exportation, et particulièrement l'industrie des machines, lutte aujourd'hui âprement sur le marché mondial, pour des raisons qu'on a maintes fois énoncées : diminution du pouvoir effectif d'achat dans de grands pays qui constituaient jadis pour nous des débouchés très importants (Russie) ; prohibition douanière dans les pays industriels, visant à la protection de leur industrie nationale ; concurrence sur tous les marchés ouverts, des industries de ces pays dont les conditions de production sont souvent beaucoup plus favorables que les nôtres. Il résulte de ces conjonctures que non seulement notre industrie doit faire de vigoureux efforts pour procurer une occupation suffisante à ses établissements, mais qu'elle a grande peine à vendre ses produits à des prix qui lui permettent, après avoir couvert ses frais généraux, de procéder aux installations nécessaires pour

maintenir la qualité des produits et l'outillage à la hauteur des progrès si rapides réalisés par la science. Or, une industrie qui se soustrait à cette tâche ressemble à une machine qui, ne recevant plus d'impulsion extérieure, marche encore quelque temps au moyen de l'énergie accumulée dans le volant, mais ne tarde pas à s'arrêter. Toutefois, malgré ces difficultés, il n'y a pas lieu d'envisager l'avenir avec pessimisme. Nous défendrons notre existence opiniâtement, dit M. Sulzer, et nous sommes convaincu qu'en dépit du bouleversement des conditions économiques internationales causé par la guerre, l'industrie suisse des machines conservera sa place sur le marché international. Mais, sous réserve que deux conditions soient satisfaites, à savoir :

1. Que les désavantages, irrémédiables, inhérents à la situation géographique de notre pays, ne soient pas aggravés